

République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

N° 57.2021

## Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 14/10/2021

Séance du 19 octobre 2021.

Membres en exercice : 11

L'An Deux Mille Vingt Un, le Dix Neuf Octobre à 18 heures

Présents : 9

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Votants : 10

Pour : 10 Contre : 0

Abstention : 0

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX MAbsent excusé : MINAZZO D *procuration* à MORESMAU JPAbsent : NICAISE V**Objet : Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2020**

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire Vallée de l'Hérault en date du 27/09/2021 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2020.

CONSIDERANT que ce rapport, une fois adopté, doit être présenté en conseil municipal par le Maire, au plus tard le 31 décembre 2021.

Sur le rapport et présentation de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal

**PREND ACTE de la présentation**

**Du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2020.**

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, SIEGEL R




MORESMAU JP.

BRUNEL  
MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V

KROGSDAHL A.

STEHLE C.

QUEVREUX M.